



A Monsieur A. Descloziers, Maire de Ste-Luce sur Loire

Objet : mesure de la pollution atmosphérique sur la commune

12 novembre 2021

Monsieur le Maire,

Au sein de l'association La Minais, le comité de suivi de la chaufferie de la Minais rencontre régulièrement Nantes Métropole ainsi que le gérant IBEM, en présence d'un représentant de la Mairie (Monsieur Tuna).

Nous nous intéressons donc depuis plusieurs années à la pollution atmosphérique aux microparticules. Il nous paraît souhaitable d'élargir les contrôles dans une zone de grande densité urbaine (Ste-Luce sur Loire + Thouaré sur Loire = 25 000 habitants).

Ces communes font partie du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Or les 5 capteurs d'Air Pays de la Loire qui effectuent les contrôles (voir plan) sont situés au centre de l'agglomération nantaise, donc trop loin de notre commune : ils ne peuvent fournir des statistiques suffisamment précises.

Sainte Luce étant sous les vents dominants par rapport à la chaufferie de Malakoff et à l'usine d'incinération, mais également proche du périphérique et traversée par l'A811, un capteur situé à l'est de notre commune nous semble nécessaire pour disposer d'informations fiables et objectives.

Dans ce cadre nous pourrions aborder la dispersion des polluants de la chaufferie biomasse de la Minais et du chauffage bois en général.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération.

L'association La Minais

PJ : carte des stations AirPL page suivante

carte des stations

Vous trouverez ci-dessous une carte interactive représentant l'ensemble de nos stations de mesure en Pays de la Loire. Pour avoir plus d'informations sur une station, zoomez ou cliquez sur son icône pour accéder à sa page descriptive.

